

Association nationale de prévention de l'alcoolisme

Sigle
ANPA

Date de création
1872

Statut
Association loi 1901
Reconnue d'utilité publique
(1880) et agréée d'éducation
populaire (1974)

Moyens
Environ 120 millions de francs
pour l'ensemble du territoire

Effectif
780 personnes dans
98 comités départementaux

Responsables
Président
M. Jean Sérignan
Directeur
M. Patrick Élineau

Partenaires

- Le ministère de la Santé
- La CNAMTS
- Les Cram
- Les CPAM
- La CNAF
- Les CAF
- La Mutualité sociale agricole
- Des collectivités territoriales
- Des entreprises privées

Coordonnées
Association nationale de pré-
vention de l'alcoolisme (siège
national)
20, rue St-Fiacre
75002 Paris
Tél. : 42 33 51 04
Télécopie : 45 08 17 02
Minitel 3615 ANPA

Missions

- Développer une politique globale de prévention des risques et des conséquences de l'alcoolisation :
- par l'appel à l'opinion et par une action constante auprès des pouvoirs publics et des autres décideurs ;
- par l'éducation de chacun et la formation de relais dans tous les milieux ;
- par une aide, des soins et un suivi thérapeutique.
- Veiller à l'amélioration et à l'application de la législation en la matière et exercer ses droits reconnus de partie civile.
- Participer, suivant les circonstances, à la prévention des autres toxicomanies.

Activités

- **Les enfants et les adolescents.** Éveiller leur esprit critique face aux séductions de la publicité et du conformisme social. À l'école primaire, des actions sont préparées avec les instituteurs (avec remise d'un matériel pédagogique adapté). En 3^e, terminale, dans les centres d'apprentissage, dans les sections d'éducation spécialisée (SES), elles sont réalisées sur la demande et avec le concours des jeunes. Dans tous les cas, elles reposent sur une large concertation : enseignants, parents d'élèves, travailleurs sociaux des établissements.
- **Les entreprises.** Les actions se font grâce à la méthodologie et la connaissance approfondie des milieux du travail de l'animateur et, au sein de l'entreprise, à l'engagement de la direction, à la participation de l'encadrement et à l'accord des syndicats. L'entreprise est ainsi acteur de sa propre prévention.



Réseau

- **National.** Dans chaque département, il existe un comité départemental de prévention de l'alcoolisme (CDPA), souvent gestionnaire d'un CHAA. Chaque comité départemental est animé par une commission exécutive élue par les adhérents résidant dans le département. La permanence de l'action est assurée par des salariés formés à l'alcoologie : animateurs, secrétaires d'accueil, travailleurs sociaux, médecins...
- **International.** Développement de relations de travail permanentes entre acteurs de terrain de différents pays, en priorité avec ceux de la CEE et du Conseil de l'Europe.

- **La formation des relais.** Former ceux qui ont des responsabilités éducatives, professionnelles, sociales, politiques sert la politique globale de prévention, renforce l'efficacité et facilite le travail en réseau.
- **L'accompagnement de l'alcoolique et/ou de son entourage.** L'ANPA gère 120 centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie (CHAA). Ce sont des structures d'accueil, d'écoute et de soins gratuits ouvertes à toutes les personnes en difficulté avec l'alcool. L'équipe soignante se compose de secrétaires d'accueil, visiteurs sociaux, assistantes sociales, infirmières, médecins, psychologues... Les centres dits « de post-cure » accueillent les personnes alcooliques, après leur sevrage, en vue de consolider leur abstinence.
- **L'alcool et la route.** Pour l'ANPA, qui a été à l'origine de la loi de 1970 sur l'alcoolémie au volant, informer sur les dangers de l'alcool au volant est toujours une priorité.

Service documentation
Le service de documentation (siège social) dispose d'un fonds documentaire de 1 500 ouvrages et de 1 000 dossiers thématiques et est abonné à une centaine de revues (dont un tiers étrangères). Chaque comité départemental met à la disposition du public une documentation de base.

Publications

- *Alcool ou Santé* (semestriel), magazine publiant des articles, études, reportages, dossiers sur tout ce qui touche à l'alcoologie.
- *3615 ANPA*, service télématique offrant adresses utiles, calendrier des stages de formation, actualités alcoologiques, base documentaire (8 000 références bibliographiques) et tests de connaissance.
- 30 vidéos parmi lesquelles : *Ma rivière, Le temps qui court, Alcool en entreprise, Alcoologique, qui es-tu ?*